

Communiqué du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise

Publié le 19 mai 2016

Le Haut Comité de gouvernement d'entreprise vient de faire connaître au Président Directeur Général de Renault et au Président du Comité des rémunérations ses recommandations concernant la prise en compte du vote négatif des actionnaires de cette société sur la rémunération du dirigeant.

Le Haut Comité estime que l'esprit du Code AFEP-MEDEF et les principes de la démocratie actionnariale imposent que le conseil d'administration, après consultation des principaux actionnaires pour mieux comprendre leurs attentes, décide d'introduire des évolutions significatives du mode de rémunération, dans le sens des recommandations que le Comité a formulées.